

# FESTIVAL DE L'ALIMENTATION

## APPEL À PARTICIPATION

---

Participez à la 2<sup>nd</sup>e édition  
du 18 octobre au 26 octobre 2025



La stratégie alimentaire et agricole métropolitaine se décline à travers 4 défis :

- Développer un système alimentaire favorable à la santé et respectueux du vivant
- Renforcer l'ancrage territorial de l'alimentation et faire de l'alimentation une opportunité de développement économique
- Permettre l'accès de tous les Grand Lyonnais à une alimentation digne, choisie et de qualité
- Construire une gouvernance alimentaire métropolitaine et participer d'un récit commun à l'échelle des 58 communes.

En 2024, la Métropole a construit grâce à la mobilisation de nombreux acteurs locaux et de plusieurs partenaires la 1<sup>ère</sup> édition du Festival de l'alimentation.

En 2025, la Métropole reconduit cet événement avec pour ambition de faire (re)découvrir aux habitants les initiatives du territoire, les amener à réfléchir sur les enjeux alimentaires et échanger autour des bonnes pratiques à travers les diverses animations.

### Chiffres clés du festival 2024

- 107 structures participantes
- 218 animations proposées
- Des animations dans 49 collèges
- Public estimé à 7000 personnes
- 42 communes touchées

### OBJECTIFS

#### Cet appel à participation vise à :

- Construire collectivement une programmation variée, pédagogique et festive permettant aux habitants de découvrir les initiatives locales,
- Mettre en lumière les acteurs et projets en faveur d'une alimentation durable à travers une communication forte auprès du grand public
- Mettre en lien les structures proposant des animations et d'autres prêtes à mettre à disposition des lieux d'accueil pour des animations.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

# FESTIVAL DE L'ALIMENTATION

## APPEL À PARTICIPATION

---

Participez à la 2<sup>nd</sup>e édition  
du 18 octobre au 26 octobre 2025



### ORIENTATIONS

#### Des animations qui valorisent :

- une agriculture orientée vers les circuits courts,
- un approvisionnement respectueux du vivant,
- une alimentation saine et accessible à tous,
- et la cuisine « fait-maison » à partir de produits frais, de saison ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les animations proposées devront être **gratuites\*** pour les publics. Elles pourront être couplées à de la promotion et à de la vente de produits alimentaires (marché de produits locaux, etc.).

La diversité des formats, des moments et des lieux d'animations est recherchée.

\* Une participation volontaire des publics, dite « au chapeau », est acceptée.

#### Acteurs et exemples d'actions attendues :

- **Producteurs bio** : visites de ferme en agriculture biologique (urbaine, périurbaine), marchés à la ferme
- **Jardins collectifs et partagés** : visites, ateliers de jardinage, ...
- **Acteurs de la transformation locale** (brasserie, meunerie, conserverie...) : portes-ouvertes, ateliers dégustations...
- **Tiers-lieux** : ateliers cuisine, dégustations, proposition de menus 100% bio ou bio et local...
- **Magasins proposant une offre 100% bio ou bio et locale** : à la condition de proposer des animations et dégustations gratuites
- **Épiceries sociales et solidaires** : animations, dégustations, rencontres...
- **Restaurants** : menu bio et/ou local, jeux...
- **Instituts de formation et de recherche** : découverte des lieux, animations...
- **Associations** : sensibilisation à l'alimentation saine et responsable, à la lutte contre le gaspillage alimentaire via des ateliers cuisine, des jeux, des débats...

MÉTROPOLE

GRAND LYON

# FESTIVAL DE L'ALIMENTATION

## APPEL À PARTICIPATION

---

Participez à la 2<sup>nd</sup>e édition  
du 18 octobre au 26 octobre 2025



### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Afin d'être éligible à l'appel à projets, il convient :

- d'être un des acteurs précédemment cités,
- d'inscrire le projet concerné dans les orientations indiquées,
- de produire et d'assurer la réalisation technique du projet proposé pendant toute la durée de l'opération.



Les projets seront appréciés selon plusieurs critères : thématique(s) ciblée(s) par le projet, cohérence du projet, public visé, lieux, nature de l'activité proposée, dates, capacité d'accueil.

La Métropole mettra en ligne un document partagé mi-mai à destination de tous les acteurs afin de favoriser la mise en réseau et le partage de compétences.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Pré-enregistrement de votre proposition d'animation et/ ou de lieu d'accueil pour héberger une autre structure **jusqu'au 21 mai 2025**
- Mise en relation entre les lieux pouvant héberger des animations et les structures proposant des animations et recherchant un lieu **à partir du 21 mai 2025**
- Finalisation de l'enregistrement des animations **jusqu'au 29 juin 2025**
- Analyse des dossiers par le comité de programmation le **30 juin 2025**

MÉTROPOLE

GRAND LYON

# FESTIVAL DE L'ALIMENTATION

## APPEL À PARTICIPATION

---

Participez à la 2<sup>nd</sup>e édition  
du 18 octobre au 26 octobre 2025



### MODALITÉS DE SOUTIEN DE LA MÉTROPOLE DE LYON

La Métropole apporte son soutien par la mise en visibilité des actions et la mise en réseau des acteurs.

Elle propose pour cela :

1. de communiquer largement sur le programme mettant en valeur les acteurs (presse, réseaux sociaux, sites internet, plaquettes, radios...),
2. de mettre en contact des acteurs proposant une animation sans disposer de lieu avec les acteurs pouvant les accueillir,
3. de mettre en réseau des acteurs proposant des animations afin de faciliter les partenariats.



### ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJET

Pour la réussite de cette première édition, la Métropole compte sur chaque porteur de projet pour participer à la communication en relayant le festival à travers ses réseaux. Chaque porteur de projet est responsable de la construction, de la gestion (inscriptions préalables, renseignements, etc), et de la bonne réalisation des animations. La Métropole invitera tous les porteurs de projet à participer au bilan de l'opération pour en tirer collectivement un retour d'expérience qui servira à l'édition suivante.



MÉTROPOLE

GRAND LYON

# FESTIVAL DE L'ALIMENTATION

## APPEL À PARTICIPATION

---

Participez à la 2<sup>nd</sup>e édition  
du 18 octobre au 26 octobre 2025



### MODALITÉS D'INSCRIPTION DE VOTRE ANIMATION ET/OU LIEU D'ACCUEIL

Les informations relatives à l'appel à participation sont accessibles sur le site : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)  
(chemin d'accès : Une métropole de services > Appels à projets > Appel à participation - Festival de l'alimentation 2025)

Nous vous invitons à lire le présent règlement de l'appel à participation et la liste des questions qui vous seront posées pour le pré-enregistrement de votre animation ou du lieu d'accueil (vous ne pourrez pas revenir dessus pour la modifier ou apporter des compléments, ce sera possible dans un second temps).

Une fois l'organisation de votre animation prête, vous avez **jusqu'au 21 mai** pour pré-enregistrer votre animation en remplissant le formulaire en ligne disponible :

<https://services.formulaireextranet.grandlyon.com/dtee/appele-a-participation-festival-de-l-alimentation-2025/>

Vous pouvez également proposer via ce même formulaire un lieu d'accueil pour héberger une autre structure pendant le festival. Cela rendra service à un autre acteur du territoire.

Nous reviendrons alors vers vous pour finaliser votre animation et revoir tous les éléments relatifs à la bonne insertion de votre animation dans la programmation et à la communication ensemble.

A bientôt pour construire ensemble ce bel événement !

Pour toute demande d'information complémentaire : [alimentation@grandlyon.com](mailto:alimentation@grandlyon.com)

MÉTROPOLE

GRAND LYON